



## DESTINATAIRES : À toutes les personnes œuvrant dans l'établissement

DATE : Le 15 juin 2020

## OBJET : Nouvelles procédures de recharge des bouteilles de désinfectant à mains

Une récente pénurie des recharges de solution hydroalcoolique utilisées dans les distributeurs muraux amène à un changement de ce produit ainsi qu'à de nouvelles procédures de réapprovisionnement, différentes selon les installations, lorsque les contenants de gel hydroalcoolique sont vides.

Dans les prochaines semaines, les distributeurs muraux de solution hydroalcoolique seront retirés et remplacés par des bouteilles de 1 000 ml placées sur des supports. Il sera important de **conserver** les bouteilles de gel vides, car celles-ci seront récupérées pour en effectuer le remplissage.

### Mécanismes de réapprovisionnement de bouteilles de 1 000 ml lorsque les distributeurs sont vides :

- **Hôpital de Saint-Georges** : Le réapprovisionnement des aires communes est pris en charge par le Service d'hygiène et de salubrité. Tous les départements auparavant autonomes dans leur réapprovisionnement doivent continuer à l'être en respectant la procédure suivante :
  - Les personnes identifiées par le département se présentent à la réception des marchandises entre 7 h 45 et midi pour échanger leurs bouteilles vides contre des bouteilles pleines. Le magasinier sur place prendra en charge l'opération.
- **Hôtel-Dieu de Lévis** : Le réapprovisionnement des aires communes est pris en charge par le Service d'hygiène et de salubrité. Tous les départements autonomes auparavant dans leur réapprovisionnement doivent continuer à l'être en respectant la procédure suivante :
  - Les personnes identifiées par le département se présentent à la réception des marchandises entre 8 h et 16 h pour échanger leurs bouteilles vides contre des bouteilles pleines. Le magasinier sur place prendra en charge l'opération.
- **Hôpitaux de Montmagny, Thetford Mines, le Centre Paul-Gilbert et l'ensemble des CHSLD** : le réapprovisionnement des aires communes et des différents départements est pris en charge par le Service d'hygiène et de salubrité.

Pour les autres installations touchées, des instructions vous seront transmises au fur et à mesure que nous allons avancer dans le déploiement de cette solution.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration

« Signature autorisée »

Isabelle Barrette, Directrice générale adjointe  
Direction générale adjointe Performance, soutien et administration